



(ANNEXE 2)
à la NDS 2017/16

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

MAISON D'ARRET DES HAUTS-DE-SEINE

**DEPOT DE LINGE SANS PERMIS DE VISITE
OU N'AYANT PAS EU DE VISITE DEPUIS 2 MOIS**
Dépôt autorisé 1 fois tous les 2 mois

Date de la demande :

Situation du demandeur (Cocher la case)

<input type="checkbox"/>	Sans permis de visite
<input type="checkbox"/>	Pas de visite depuis 2 mois

PERSONNE DETENUE		DEPOSANT	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Écrou		Liens avec le déposant	
Cellule			

Avis direction :

Quantité maximum	Quantité déposée	Désignation	Quantité maximum	Quantité déposée	Désignation
7		Maillot de corps ou tee-shirt ou chemise	1		Costume(Si accord, il doit rester à la fouille)
7		Slip ou caleçon	3		Livre ou magazine
7		Paires de chaussettes	3		Torchons
2		Pantalon ou jean	1		Écharpe courte
1		Survêtement	2		Gant de toilette
1		Pyjama	2		Serviette de toilette (pas plus 1m20)
1		K-way ou imperméable	1		Paire de chaussons
1		Blouson(sauf cuir et blouson matelassé)	1		Paire de gants en laine fin (gant de musculation interdit).
1		Short	1		Bonnet en laine ou BOB (casquette interdite)
2		Pull-over ou Sweat	1		Paire de basket (1 tous les 3 mois)
10		DVD ou CD de musique sous blister magasin(CD gravé interdit)	- Autorisation valable 1 mois - Capuche interdite - Les couleurs bleu marine, bleu ciel et kaki sont interdites ainsi que toutes couleurs pouvant s'apparenter à une tenue des forces de l'ordre.		

Signature du déposant

Signature de la personne détenue

